

18 octobre 2017

AVIS

du Conseil économique, social, culturel et environnemental de Saint-Barthélemy sur les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour du Conseil Territorial du 20 octobre 2017

Saisi le 6 octobre 2017 sur l'ordre du jour du Conseil Territorial du 20 octobre, et sur proposition de ses membres, le CESCE de Saint-Barthélemy a émis l'avis suivant :

Point n°11 de l'Ordre du Jour du Conseil Territorial : Exonération du droit de quai des véhicules terrestres à énergie électrique.

Le CESCE salue la décision du Conseil Territorial de pérenniser l'exonération du droit de quai les importations de véhicules terrestres à énergie électrique.

Le CESCE saisi l'opportunité de cet avis pour insister sur l'intérêt de mettre en place une stratégie de transition énergétique le plus rapidement possible et d'ainsi permettre que l'énergie soit produite, pour partie, aux moyens de dispositifs d'énergie renouvelable. D'une part, dans le cas des véhicules électriques, même si ces derniers sont déjà moins gourmands en énergie fossile, il n'en demeure pas moins qu'il est important de déployer sur l'île une infrastructure de recharge intelligente. D'autre part, dans un cadre plus général, le CESCE souhaite faire remarquer que 80% des panneaux solaires ont résisté à la puissance d'Irma et étaient opérationnels dès le lendemain. Ce constat confirme, à l'heure de la reconstruction, l'intérêt d'utiliser les énergies renouvelables. En ce sens, le CESCE serait favorable à exonérer de droits de quai les importations d'équipements qui utilisent des ENR.

Le CESCE comprend également qu'une vraie stratégie de transition énergétique sur l'île ne pourra s'opérer que si les deux moteurs de la centrale EDF sont rénovés voire remplacés par du matériel plus performant et moins polluant. En cela, le CESCE espère que l'Etat validera ce projet.

Le CESCE relève également que L'AMI « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » auquel participe la Collectivité de Saint-Barthélemy serait une réelle opportunité, notamment pour la transition énergétique de l'île. Le CESCE espère que l'appel à la bienveillance qu'il a lancé à l'Etat au cours de la réunion avec la Mission d'évaluation aura été entendu.

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages exprimés : 10

Nombre de pour : 9

Nombre de contre : 1

Abstention : 0

Cet avis est adopté à la majorité des suffrages exprimés.